

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2017**

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*\*

N° 115.2017

### Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29 En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 24 Pour : 24 Contre : 0

Date de la convocation : 16 novembre 2017

L'an deux mille dix sept et le vingt trois novembre à dix neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

<u>Présents</u>: MM. ANDRE. BOISSET. FERRARI. GADEN. DUBLIN. PEGOURIE. MANERO. MUSARD. VICENS. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. ARMENGAUD. BALAGUE. DENES. DETUYAT. FABREGAS. PONS. FOISSAC. SOULIER. VERNIER. VIGNE DREUILHE.

Pouvoir: M. MONTAGNER à M. ANDRE

Absents excusés: MM. MONTAGNER. RICAUD. POUVILLON. Mmes LABORDE. OVADIA.

ESTAUN.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

# <u>Objet de la délibération : DISPOSITIF CULTUR'BUS : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE TOULOUSE – THEATRE DU CAPITOLE</u>

### Exposé :

L'une des priorités de la politique culturelle de la ville d'Aucamville est de sensibiliser tous ses habitants, et les enfants de manière privilégiée, à tous les arts, dont la musique. Dans ce cadre, elle a créé un dispositif intitulé «Cultur'bus », en partenariat avec les mairies de Fonbeauzard et de Launaguet. Ce dispositif vise à permettre aux habitants de ces 3 villes (voire d'autres villes voisines lorsque cela est possible) d'aller assister à des spectacles de qualité présentés dans des institutions culturelles toulousaines de prestige, que ces trois villes ne seraient pas à même de programmer.

Une première convention mettant en place une collaboration entre la commune et le théâtre du Capitole avait été signée en janvier 2015 pour une période maximale de trois ans. Il est proposé de poursuivre cette collaboration avec une nouvelle convention.

### **Décision:**

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. BOISSET, Adjoint au maire, et après en avoir délibéré,

## Décide

<u>Article 1</u> : d'approuver la convention de partenariat avec la ville de Toulouse – théâtre du Capitole.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Accusé de réception en préfecture 031-213100225-20171123-23112017\_115-DE Reçu le 28/11/2017 Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL LE,OU=DIRECTION GENERALE,O U=0002 21310022500019,OU=M AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB

AN,C=FR Commune d'Aucamville – 31140 27/11/2017

